

# « Pour le care-aidant, un modèle est à inventer »

Initié par Xavier Emmanuelli, un nouveau diplôme universitaire forme des professionnels capables d'accompagner autrement les personnes âgées. Une révolution silencieuse, appelée à changer d'échelle.

PROPOS RECUEILLIS PAR **ANTONIN AMADO ET JEAN-LOUIS SANCHEZ**

## Quelle est la genèse de cette formation ?

**Xavier Emmanuelli :** Elle vient d'abord des observations que le docteur Suzanne Tartière et moi-même avons pu faire dans notre entourage. Un constat s'est imposé à nous. La prise en charge des personnes en perte d'autonomie n'est à la hauteur ni des besoins ni des enjeux. Les personnes qui venaient aider nos proches dans leur quotidien n'étaient pas suffisamment formées. Elles étaient souvent pleines de bonnes volontés mais ne disposaient pas des connaissances techniques et théoriques pour les besoins spécifiques des personnes fragiles. Avec Suzanne, nous sommes formés à regarder les situations de manière systémique. C'est ce que nous avons fait, en particulier dans le cadre du Samu social. Et nous nous sommes aperçus que la prise en charge du handicap et du grand-âge n'étaient globalement pas adaptée.

## S'agit-il réellement d'une nouveauté ?

C'est une question d'échelle. Si on se réfère aux dernières années, pas réellement. Des travaux de référence ont été réalisés pour mettre en évidence que les personnes en situation de fragilité doivent souvent se débrouiller avec leurs propres moyens et que la collectivité est globalement défaillante. Mais si on regarde notre organisation sociétale, alors oui, on s'aperçoit que nous ne sommes pas prêts à affronter le vieillissement de la population. À notre décharge, il faut souligner que nous n'avons pas de modèle en la matière. C'est la première fois dans l'histoire, sous le triple effet du baby-boom, des progrès de la médecine et de l'amélioration des conditions de travail, que tant de personnes atteignent le 4e âge. Cette longévité globale n'a pas été pensée. Un modèle est à inventer. Et les métiers pour le faire vivre avec.

## Quelles sont les particularités de ce DU ?

C'est un enseignement socratique, en présentiel, dans lequel on laisse une large place à la maïeutique. On s'appuie sur le savoir existant des étudiants et on construit à partir de cela. Cela demande du temps. Le programme pédagogique embrasse toutes les facettes que ces futurs Care-aidantes rencontreront dans leur pratique. Il y a bien sûr l'aspect médical, avec des cours d'anatomie et de physionomie. Mais aussi sur la cellule, sur les prothèses. Des cours de culture générale également, ainsi que sur l'art en tant que moyen de médiation. Nous faisons appel à des experts de leur domaine qui peuvent répondre à toutes les questions de nos élèves.

## Cette formation existait déjà avant de s'inscrire dans un cadre universitaire. Qu'est-ce que ça change ?

Tout. Cela renforce d'abord les étudiantes – ce métier est très majoritairement féminin – dans leurs pratiques. Elles prennent aussi davantage confiance en leurs capacités au fur et à mesure qu'elles reçoivent les enseignements. Notamment dans la gestion des situations de crise ou d'urgence.

D'autre part, la dimension universitaire de ce diplôme permet de valoriser une catégorie de métier qui restent aujourd'hui trop peu considérée au regard de leurs utilités sociales. Ces métiers, que l'on qualifie souvent de subalternes, ne le sont pas. On passe du « gardiennage de vieux » à une logique de soin.

Enfin, lorsqu'elles rejoignent leur entreprise, ces diplômées deviennent référentes. On leur confie souvent des tâches délicates auxquelles elles peuvent avoir des réponses, contrairement à leurs collègues. Imaginez ce que représente pour des femmes essentiellement issues de l'immigration et peu qualifiées.



Xavier Emmanuelli,  
en compagnie  
de Jean-Louis Sanchez.

Antonin Amado

### Cette formation, pour l'instant confidentielle, a-t-elle vocation à le rester ?

La reconnaissance universitaire n'est qu'une étape. Il faut maintenant la généraliser à l'ensemble du territoire afin de créer ce métier de care-aidant. Au vu des données démographiques, et si on veut éviter de saturer un hôpital

public, on a besoin de ces professionnels. Avec Suzanne Tarière, nous voulons inspirer d'autres universités en France. Nous mettons d'ailleurs à disposition de qui le souhaite l'ensemble de notre matériel pédagogique. Mais pour changer d'échelle, cette formation doit désormais être reconnue et financée par les pouvoirs publics. ■

### Dafna Mouchenik, fondatrice de LogiVitae, qui emploie 180 personnes dans le service à la personne, salue le caractère innovant de la formation.

**D**u point de vue de l'employeur, le financement de ces formations constitue la principale difficulté à surmonter. Je suis pro-formation, mais dans l'aide à domicile, chaque absence coûte cher. J'avais calculé que leur absence aurait coûté plus de 15 000 euros. Par salariée. Sans les mécènes, et notamment la Société Philanthropique, il n'aurait pas été possible de leur proposer ce parcours. Parce que dire à une salariée « je paie ta formation mais pas ton salaire », ce n'est pas juste. Il fallait aussi gérer une formation en alternance alors même que nous sommes habituées à la formation continue. Elles se sont senties considérées à l'université, entourées de médecins, de commissaires de police, de professeurs reconnus. Elles me répétaient : « C'était incroyable. » Dans un métier

souvent invisibilisé, ce fut pour elles le summum de la valorisation.

Elles en sont revenues transformées. Plus attentives à la prévention, plus confiantes dans leur rôle de sentinelles. Elles ont appris à gérer les crises, à mettre de la distance avec des personnes âgées parfois violentes tant verbalement que physiquement, à anticiper les dégradations de santé. Elles essaient auprès de leurs collègues, partagent leurs acquis dans nos formations internes.

Ce diplôme a un cran d'avance sur la réalité. Il anticipe le métier de demain : un professionnel du domicile à la fois auxiliaire de vie, aide-soignant et travailleur social. Mais il faudra que tout le système suive : conditions de travail, rémunérations, organisation. Sinon, ces auxiliaires de vie formées risqueraient d'être déçues. ■